

COMPRENDRE ET PRÉVENIR LE RISQUE DE CORRUPTION :

Les obligations de conformité de la loi Sapin II

Cette formation très complète, donnant un aperçu de tous les aspects d'un programme de prévention de la corruption, aborde également en détail les risques de corruption transnationale. Elle fait l'objet d'un certificat professionnel de formation à la prévention de la corruption.



HORAIRES

09 h 00 - 18 h 00
Déjeuner avec l'intervenant compris



LIEU

ETHIC Intelligence
10, rue Pergolèse – 75016 Paris



OBJECTIF

- Appréhender le cadre juridique de la corruption au niveau national et international et sa dimension multi-juridictionnelle
- Connaître les obligations de la loi Sapin II ainsi que les exigences des lois à portée extra-territoriale : FCPA, UK BA, etc.
- Savoir développer un programme anti-corruption répondant aux obligations légales françaises et aux bonnes pratiques internationales
- Connaître les exigences de la norme anti-corruption ISO 37001

► À la fin de cette session, les participants disposeront des outils concrets pour définir, renforcer ou évaluer leur programme anti-corruption : évaluation des risques, code d'éthique, organisation de la conformité, due diligence, procédures cadeaux invitations, alerte professionnelle, contrôles etc...



PROGRAMME

- Les Conventions internationales anti-corruption (OCDE, Conseil de l'Europe, ONU...)
- Transposition des Conventions anti-corruption en droit national
- La loi Sapin II
- Portée extra-territoriale des lois anti-corruption américaines (FCPA) et anglaises (UK BA)
- Scénarios de corruption et analyse de la jurisprudence nationale et internationale
- Les huit obligations de conformité de la loi Sapin II
- Les recommandations des autorités américaines : *US Federal Sentencing guidelines, FCPA Resource Guide, etc.*
- Les lignes directrices anglaises : *UK Bribery Act Guidance*
- Les bonnes pratiques internationales en matière de conformité : OCDE, ICC, etc.
- La structure de la norme ISO 37001
- Exercice pratique : construire un programme de conformité anti-corruption adapté au risque de corruption et au business model de l'entreprise

La session s'adresse tout particulièrement aux responsables qui :

- Ont pris récemment une fonction de conformité anti-corruption
- Souhaitent connaître le cadre juridique anti-corruption actuel s'appliquant aux opérations commerciales internationales
- Souhaitent mettre en œuvre un programme anti-corruption dans une filiale à l'étranger



Cette formation est idéale pour ceux qui souhaitent, en une journée, connaître les grandes lignes du cadre juridique et les principales procédures de conformité anti-corruption.

Le mot de l'intervenant : *Pour être efficace, un dispositif anti-corruption doit bien sûr s'appuyer sur de grandes lignes directrices définies au niveau international, mais surtout être parfaitement adapté à l'organisation spécifique de l'entreprise, aux particularités de son métier, à la nature de ses opérations à l'étranger, en un mot, adapté à la culture propre de chaque entreprise.*